

La Rochelle, le 17 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE



Coronavirus

Nouvelles mesures prises par la CPAM de la Charente-Maritime suite aux annonces du gouvernement

Suite au passage au stade 3 en France, le CPAM de la Charente-Maritime met en œuvre immédiatement des mesures visant à assurer la continuité du service public tout en préservant la sécurité sanitaire des assurés et des salariés de la CPAM.

Conformément aux directives de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), Aujourd'hui, nous concentrons nos efforts sur des activités essentielles au service du système de soins et de la protection des malades. Ainsi :

- les accueils physiques et les boîtes aux lettres sont fermés jusqu'à nouvel ordre ;
- Pour nous écrire, une seule adresse :
CPAM de la Charente-Maritime - 55 rue de Suède - CS 70507 -
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1
- Pour effectuer vos démarches en ligne ou nous adresser un courriel, connectez-vous à votre compte ameli
- Pour prendre un rendez-vous téléphonique, connectez-vous à votre compte ameli ou en appelez le 3646 (service 0,06€/min + prix appel).

Pour toute question concernant les arrêts de travail, consultez ameli.fr

Contact presse : **Pascale FERNANDEZ** – Responsable département Communication
Tél : 05 46 51 66 52 – courriel : pascale.fernandez@cpam-larochelle.cnams.fr
CPAM DE LA CHARENTE MARITIME – 55 RUE DE SUEDE – CS 70507 17014 LA ROCHELLE CEDEX 1